

A LA VIGNETTE

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 120.000 euros

Siège social : 1, route de Saverne

67370 SCHNERSHEIM

RCS STRASBOURG : 819 851 577 (2016 B 00920)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six,

Le samedi 31 janvier à 19 heures,

Monsieur Julien HEIMBURGER,

Propriétaire de la totalité des 1.200 parts sociales de 100 euros chacune composant le capital social de la Société A LA VIGNETTE,

Associé unique et cogérant de ladite société,

I – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Démission d'une co-gérante,
- Pouvoirs à conférer.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, prend acte de la démission de Madame Sylvie HEIMBURGER demeurant 10, rue de la Chapelle à GOUGENHEIM (67270) de ses fonctions de co-gérante à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Heimburger Julien

